



Travail partenarial

Un travail en partenariat avec le milieu scolaire, les services médicaux et sociaux, les professionnels de santé en libéral est possible avec l'accord des parents ou du représentant légal.

Qui finance ?



- * Pour pouvoir fonctionner, le CMPP bénéficie d'un budget financé par l'Agence Régionale de Santé.
- * La mise en place de l'accompagnement et des soins ne nécessite aucun règlement au CMPP.



CMPP d'AUBUSSON

29, rue Jules Sandeau
23200 AUBUSSON

☎ 05.55.66.35.40

✉ cmpp.aubusson@lespep23.org



CMPP de GUERET

16, avenue Pierre Mendès France
23000 GUERET Cedex

☎ 05.55.52.55.40

✉ cmpp.gueret@lespep23.org



CMPP de LA SOUTERRAINE

Cité Jean Macé
4, rue Martin Nadaud
23300 LA SOUTERRAINE

☎ 05.55.63.13.27

✉ cmpp.lasouterraine@lespep23.org



HORAIRES du standard téléphonique

du lundi au vendredi :

9h - 12h15

13h - 17h

C.M.P.P.

Centre Médico Psycho Pédagogique
de la Creuse

Pour les enfants, adolescents et leur famille



Association Gestionnaire

Les PEP 23

La Solidarité en Action

www.lespep23.org



Présentation

Le CMPP reçoit des enfants et adolescents, âgés de 0 à 19 ans, rencontrant des difficultés dans leur développement (moteur, langagier, affectif), dans leur vie relationnelle, scolaire, familiale ou sociale.

C'est un lieu d'écoute, de parole, de prévention, de diagnostic et de soins.



Parcours d'accompagnement

Accueil

Inscription : Elle s'effectue auprès du secrétariat à la demande des parents ou du responsable légal de l'enfant.

Entretien d'accueil : Il est réalisé par l'assistante sociale ou l'intervenante sociale au CMPP ou au domicile. Les parents ont, à cette occasion, la possibilité de confirmer ou non l'inscription.

Commission de traitement des inscriptions : La CTI traite les demandes d'inscription. Elle se réunit de façon régulière. Elle définit sous autorité médicale les orientations à préconiser et élabore le Projet Personnalisé de Soins et d'Accompagnement (PPSA).

Bilans

Les bilans sont multidisciplinaires : Entretiens individuels et/ou familiaux, interventions au domicile ou à l'école, passation de tests, observations.

Synthèse : Des réunions de synthèse en équipe ont lieu pour actualiser le PPSA en co-construction avec les parents. Une réponse individualisée est proposée aux besoins de chaque enfant.

Soins et accompagnement

En séances individuels et/ou collectives auxquelles vous pouvez être associés.

L'équipe

Au CMPP, vous rencontrerez une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, garantissant la qualité de l'accompagnement.

Les responsables du service :

- Directrice générale ;
- Directeur adjoint des établissements et services ;
- Directrice médicale, médecin pédopsychiatre.

Les secrétaires médico-sociales sont souvent vos premières interlocutrices à l'accueil ou au téléphone.

Une équipe pluridisciplinaire :

- Le médecin pédopsychiatre garantit une prise en charge médicale et coordonne le travail des professionnels pour assurer un parcours fluide à votre enfant.
- Une équipe technique composée de la manière suivante:
 - Médecin pédopsychiatre ;
 - Psychologues et neuropsychologues ;
 - Une orthophoniste (antenne de Guéret)
 - Psychomotriciennes ;
 - Ergothérapeute ;
 - Educatrices de jeunes enfants (antenne de Guéret La Souterraine ;
 - Enseignants spécialisés.

Les assistantes sociales et l'intervenante sociale sont à votre disposition pour vous aider dans vos démarches et vous informer, elles peuvent également vous soutenir dans votre rôle de parent.

